



Union des Comores

**United Nations Development Programme**  
**Country: Comores**

**Project Document**

<b>Project Title :</b>	Equipe régionale de partenariat humanitaire des Etats du Sud-Ouest de l'Océan indien
<b>UNDAF Outcome(s):</b>	D'ici à 2019, les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises.
<b>Expected CP Outcome(s): (Those linked to the project and extracted from the CP)</b>	Les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises
<b>Expected Output(s): (Those that will result from the project)</b>	Les institutions étatiques et non étatiques disposent des mécanismes, des outils et des moyens nécessaires pour la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'amélioration de la résilience

**Description succincte**

Ce projet vise la mise en place d'un mécanisme de partenariat et de coordination humanitaire dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien; mécanisme destiné à compléter et renforcer les structures régionales et nationales de coordination. Ce mécanisme permettra le développement et le renforcement des capacités des équipes humanitaires nationales ; incluant un système efficace de coordination permettant de mobiliser en temps réel tous les moyens disponibles requis pour se préparer et répondre à toute crise éventuelle. Aussi ce mécanisme cherche à donner une perspective régionale inter-îles à l'action à travers notamment une meilleure coordination et une mutualisation des moyens.

Dans cette perspective, les activités du présent projet devront concourir à la réalisation de quatre résultats majeurs que sont : i) la mise en place d'un Secrétariat permanent de l'Equipe humanitaire ; ii) Création de l'Equipe humanitaire et iii) l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de travail commun par les membres de l'Équipe. iv) La mise en place d'un mécanisme de financement du secrétariat de l'Equipe humanitaire par le bureau du CR, OCHA et ses partenaires en collaboration avec le Secrétariat de la COI et la PIROI.

Ce projet vient en complément aux nombreuses initiatives régionales relatives à la gestion de catastrophes dans la région, initiatives conduites notamment par la Commission de l'Océan indien (COI) et la Plateforme d'intervention régionale de l'Océan indien (PIROI).

Le projet aura une durée de 13 mois et sera exécuté suivant la modalité d'exécution nationale (NIM).

## I. PAGE DE SIGNATURE

Pays : **UNION DES COMORES**

**Effet UNDAF N°1** : D'ici à 2019, les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises

### Indicateurs :

- Le Secrétariat de la COI est prêt à reprendre la coordination de l'équipe humanitaire
- Un secrétariat de l'équipe humanitaire mis en place
- Le cadre structurel de l'équipe régionale de partenariat humanitaire est défini et validé
- Base de données des experts régionaux
- Plan de travail conjoint (Nations Unies et Etats membres de la COI) de l'équipe Humanitaire

**Effet CPD N°4** : Les populations les plus vulnérables assurent leur résilience au changement climatique et aux crises

Parties responsables :

<p><b>Période du programme</b> : 2015-2019</p> <p><b>Composante du programme</b> : Environnement/Réduction des Risques des Catastrophes</p> <p><b>Titre du projet</b> : Partenariat et équipe humanitaires des Etats du Sud-Ouest de l'Océan indien</p> <p><b>Numéro du projet</b> :</p> <p><b>Durée du projet</b> : 28 novembre 2014 au 28 décembre 2015</p> <p><b>Modalité de gestion</b> : NIM</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Budget total</b>	1 304 330 USD*
Ressources allouées :	
ECHO :	439,683 USD
PNUD :	50,000 USD
Ressources à mobiliser	814,647 USD
* taux de change de janvier 2015 : 1USD = 403.649 KMF 1 USD=0.82 EURO	

**Approuvé par (Gouvernement)** : Monsieur Nourdine Bourhane, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, chargé de la Diaspora, de la Francophonie et du Monde Arabe a.i

**Approuvé par (Partenaire Exécutif)** : Houssen Hassan Ibrahim, Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, chargé des Relations avec les Institutions

**Approuvé par (UNDP)** : Monsieur Douglas Casson Coutts, Représentant Résident du PNUD.

## II. ANALYSE DE LA SITUATION

### Situation géographique

Située entre 11° 57' et 25° 30' de latitude sud et entre 43° 14' et 50° 27' de longitude est, à cheval sur le Tropique du Capricorne, Madagascar se trouve dans l'hémisphère Sud, dans le sud-ouest de l'Océan Indien, séparé de la côte sud-est de l'Afrique par le canal de Mozambique, à 350 km des côtes sud-est de l'Afrique. Madagascar est la quatrième plus grande île du monde (superficie totale de 587.041 km<sup>2</sup>) et compte de nombreuses petites îles périphériques. L'île s'étend sur environ 1.500 km dans sa plus grande longueur et près de 500 km dans sa plus grande largeur. Avec une population de 21,3 millions d'habitants.

L'île Maurice est située dans la partie sud-ouest de l'océan Indien, au nord du tropique du Capricorne. L'île Maurice se situe 855 km à l'est de Madagascar et à environ 3.900 kilomètres au sud-ouest de l'Inde, entre les longitudes 57 16 'et 57 49' est, et les latitudes 19 58 'et 20 34' sud. Le territoire mauricien comprend également l'île de Rodrigues situé à 600 kilomètres à l'est de l'île Maurice. En plus de l'île Maurice et de l'île de Rodrigues, le territoire mauricien détient deux petites dépendances au nord de l'île Maurice; les îles Agalega qui sont deux petites îles situées à 1 100km au nord de Maurice, et les Shoals Cargados Carajos (également connu sous le nom de Saint Brandon) situé à 395 km au nord-est de l'île Maurice.

L'archipel des Seychelles, dans l'océan Indien au nord-est de Madagascar, est composé de 115 îles et îlots. Ils se répartissent en deux catégories sensiblement différentes au niveau de leur aspect et radicales en matière de géologie. Un groupe dense de 42 îles, le seul groupe au monde situé au milieu de l'océan composé de roche granitique. Leur luxuriante végétation verte est de type tropical, avec une abondance de cocotiers, de palmiers, de bananiers, de manguiers, d'ignames, d'arbres à pain et autres arbres fruitiers tropicaux.

L'Union des Comores constitue un archipel de l'océan indien, situé à l'entrée du canal de Mozambique entre Madagascar et l'Afrique de l'Est. Elle est composée de quatre îles volcaniques dont la superficie est respectivement de 1148km<sup>2</sup> pour la Grande Comore (Ngazidja), 424 km<sup>2</sup> pour Anjouan (Ndzuwani) ,290 km<sup>2</sup> pour Mohéli (Mwali) et 374 km<sup>2</sup> pour Mayotte (Maore). Cette dernière est sous administration française.

### **Situation économique**

Dotée d'une population de 753.900 habitants, l'Union des Comores, dont la densité démographique moyenne est de 275 habitants au km<sup>2</sup>, est l'une des îles les plus denses de la région. Les Comores sont classées « pays à faible revenu » par la Banque mondiale. L'indice de développement humain (IDH) du PNUD le plus récent les place au 163ème rang (sur 187), dans la catégorie « faible développement humain ». L'économie du pays repose en grande partie sur l'agriculture, y compris la pêche, la chasse et l'exploitation du bois, et le secteur primaire emploie 38,4 % de la population active.

L'indice de développement humain (IDH) du PNUD place l'île Maurice parmi les pays à développement humain élevé. Par conséquent, peu d'agences onusiennes y sont présentes et il n'y a pas de réel besoin de coordination des questions humanitaires. En cas de fortes pluies torrentielles, les zones inondables ont été

identifiées. Les zones pouvant être touchées par des glissements de terrain sont sous surveillance constante et toute anomalie est suivie de près. Le pays est aussi sujet aux cyclones et à l'érosion côtière.

Les Seychelles ont une économie évolutive et forte dont la croissance a été stable pendant ces dernières années, et dont les performances sont fort impressionnantes dans les différents secteurs sociaux. L'IDH du pays le place dans la catégorie "développement humain très élevé".

Avec une population de 21,3 millions d'habitants, Madagascar, classée parmi les pays à faible revenu par la Banque mondiale, est l'un des pays les plus vulnérables de la région. L'IDH le plus récent du PNUD place Madagascar au 151ème rang (sur 187 pays) dans la catégorie « faible développement humain ». Selon l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (du PNUD également), 67,8 % de la population vit avec moins de 1,25 dollars US par jour.

### **Contexte en matière de Gestion des Risques**

Compte tenu de leurs caractéristiques géographiques, physiques et topographiques ainsi que de leur proximité du niveau de la mer, les petites nations insulaires sont, de par elles-mêmes, vulnérables à des aléas naturels comme les marées de tempête, les inondations, la sécheresse, les tsunamis et les cyclones. En outre, l'élévation du niveau de la mer devient un objet de préoccupation croissante chez de nombreux pays maritimes, notamment ceux disposant de centres urbains situés à une faible altitude. Et si les nombreux récifs qui entourent ces îles permettent aussi de protéger les côtes contre les marées de tempête, leur dégradation - due à la pollution et au changement climatique - rend désormais ces côtes vulnérables. Entre-temps, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) prévoit cependant une augmentation significative de l'intensité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes ; événements qui, sur de nombreuses îles, occasionnent des inondations, des dégâts considérables aux infrastructures, des pertes pour l'agriculture côtière. Les aléas naturels récurrents auront, eux aussi, des impacts coûteux sur la société : pertes en vies humaines, pénuries de nourriture et d'eau, etc.

**L'Union des Comores** est un pays affecté par différentes catastrophes ce qui représente une menace aussi bien pour les moyens de subsistance que pour le développement du pays. Les risques naturels majeurs auxquels les Comores sont habituellement exposés sont les cyclones tropicaux, les inondations, les raz de marées et pour la grande Comore l'éruption du volcan Karthala et les autres risques inhérents à la présence d'un volcan en activité. S'agissant des changements climatiques, il est établi que les populations de la zone côtière seraient très exposées à des événements exceptionnels tels que des cyclones et vents violents qui pourraient prendre la forme de raz-de-marée. Des précipitations abondantes occasionnant parfois des glissements de terrain et des éboulements de talus, notamment sur les îles d'Anjouan et de Mohéli. Des infrastructures stratégiques pourraient être détruites et les communications intra et inter îles devenir difficiles. Sur le plan systémique, le pays vient de se doter d'une stratégie nationale pour la réduction des risques des catastrophes.

Sur le plan institutionnel, il existe une Direction Générale de la Sécurité civile (DGSC) chargée de la coordination nationale des activités de gestion de catastrophes. Les principales missions de la DGSC sont : i) élaborer les grandes orientations des activités de la Direction ainsi que diriger, programmer, coordonner et contrôler leur exécution ; ii) organiser la protection et la défense de la population, des

biens et de l'environnement ; iii) assurer l'animation et la coordination de la mise en œuvre des mesures de protection et de secours des personnes et des biens lors d'évènements calamiteux et de catastrophes, en relation avec les acteurs concernés ; iv) participer à la protection et à la sauvegarde de la population et du patrimoine national lors de circonstances relevant de la défense civile ; v) promouvoir la prévention des risques et combattre tous les sinistres; vi) promouvoir la participation des éléments de la Sécurité civile aux opérations d'action humanitaire ; vii) coordonner l'élaboration de la politique nationale en matière de gestion des risques des catastrophes et d'assurer sa mise en œuvre ;viii) assurer le recueil et l'analyse des informations ayant trait à la sauvegarde des populations, des biens et de l'environnement et de renseigner le Ministère en charge de la Sécurité Civile de toute situation justifiant de mesures d'urgence ; xi) de proposer des modalités d'intervention ; xii) coordonner la mise en œuvre des moyens nationaux d'assistance et de secours aux populations et assurer la Direction des Opérations de Secours .

Aux niveaux des îles, ce sont les Directions Régionales de la Protection Civile (DRPC) qui sont chargés des activités liées à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence.

Pour ce qui est de la coordination humanitaire, le système « cluster » (groupe sectoriel) n'y est activé qu'en cas d'urgence ; ces clusters étant les suivants : sécurité alimentaire, santé et nutrition, WASH (Eau, assainissement et hygiène), abris et articles non alimentaires, protection et éducation. Pour ce qui est de la coordination proprement dite, elle se fait sous le commandement de la DGSC en collaboration avec d'autres partenaires humanitaires notamment le système des Nations Unies (composée de quatre agences résidentes - le PNUD, l'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA et de 15 agences non résidentes), le mouvement croix rouge/croissant rouge et les différents secteurs. En termes de capacités de préparation et d'intervention, la DGSC ne dispose pas des capacités institutionnelles, systémiques et individuelles suffisantes, en particulier dans les domaines de la coordination et de la gestion de l'information.

**Les Seychelles :** La cartographie générale des risques et des aléas effectuées aux Seychelles montre que le pays est affecté par les aléas suivants: tsunamis, cyclones tropicaux, tempêtes, inondations, glissements de terrain et incendies de forêt.

Le Département de gestion des risques et des catastrophes (DRDM en anglais) dispose des capacités pour répondre aux catastrophes naturelles, mais il a besoin d'être renforcé. Les principaux intervenants, en matière de préparation et de réponse, y sont la police, le Département de la Santé, les pompiers et les ministères clés. Bien que quelques ONG et entités de la société civile existent dans le pays, la Croix-Rouge y est la seule organisation humanitaire activement impliquée dans la gestion des risques de catastrophe et elle entretient des contacts réguliers avec le DRDM.

Pour ce qui est de l'ONU, sa présence se limite à celle de l'Unité de gestion technique du PNUD et du Bureau de liaison de l'OMS. Aucun système « cluster » n'y est en place et la plupart des agences de l'ONU couvrant les Seychelles sont basées soit à Maurice (le PNUD) soit à Madagascar.

**Maurice :** Comme pour les autres îles, les principaux aléas qui affectent l'île Maurice sont : les Tsunamis, les pluies torrentielles, les cyclones, les inondations et les tempêtes tropicales. En cas de fortes pluies torrentielles, les zones inondables ont été identifiées. Les zones pouvant être touchées par des glissements de terrain sont sous surveillance constante et toute anomalie est suivie de près. Le pays est aussi sujet aux cyclones et à l'érosion côtière.

Par ailleurs, un système d'alerte précoce a été mis en place avec la priorité suivante : sauver les vies et les biens. Une stratégie d'alerte précoce a été également intégrée à tous les plans nationaux. Les acteurs du secteur privé intègrent les informations issues du système d'alerte à leur planification à moyen et long terme. Le « Dispositif Cyclone et autres catastrophes naturelles » du pays est revu régulièrement pour que les alertes émises soient les plus correctes et efficaces possibles.

En cas de catastrophe, la Primature coordonne et supervise les mesures de secours. Et en collaboration avec les Services de la Météorologie et du Département de l'Éducation (au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement National), le "Comité Cyclone et Autres catastrophes naturelles", comité sous tutelle de la Primature, assure la réalisation de programmes d'éducation et de sensibilisation du public et de préparation générale et de réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire. Au niveau local, diverses réglementations existent, ainsi que des modes opératoires normalisés (Standard Operating Procédures - SOP) - bien élaborés - pour les périodes d'urgence, mais aucune législation n'existe au niveau national. Enfin, les seules agences onusiennes présentes à Maurice sont le Bureau de liaison du PNUD et de l'OMS. La plupart des agences onusiennes non résidentes desservant le pays sont basées à Madagascar.

**Madagascar** est la quatrième plus grande île du monde et compte de nombreuses petites îles périphériques. Elle est régulièrement confrontée à quatre aléas naturels principaux, les cyclones et tempêtes tropicales, les inondations, la sécheresse et les invasions acridiennes accroissant ainsi progressivement la vulnérabilité de la population et affaiblissant la résilience des collectivités et les mécanismes de réponse positive. La fréquence des catastrophes et leur localisation sont telles, que quelle que soit l'année, il n'est pas rare qu'une des régions malgaches soit confrontée à un cataclysme. En effet, en 32 ans, de 1968 à 1999, le pays a subi 21 perturbations significatives, qui ont touché au total près de 5.234.653 personnes, engendrant 444.900 sans-abris et 1.267 décès. Les dommages qu'ils ont causés durant cette période sont estimés, au total, à plus d'un milliard de dollars US.

Avec l'appui de partenaires humanitaires nationaux et internationaux, le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) a élaboré divers plans de contingence : (1) un Plan national de contingence pour les cyclones/inondations ; (2) un Plan de contingence pour les pandémies; (3) un Plan national de contingence pour les grandes épidémies ; (4) un Plan national de continuité des activités. Et à travers le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA en anglais) a facilité, en juillet 2012, l'élaboration, pour la capitale Antananarivo, d'un plan de contingence urbaine. L'UNICEF, pour sa part, a appuyé l'élaboration d'un Plan de contingence Sécheresse pour le sud du pays. Il y est aussi prévu d'élaborer d'autres plans de contingence pour les risques chimiques environnementaux, en particulier pour la région du moyen-Est. Enfin, le BNGRC organise tous les ans un exercice de simulation avec l'appui des partenaires internationaux.

Le BNGRC est la structure opérationnelle de coordination et ses responsabilités recouvrent la prévention, la préparation, la planification stratégique et la réponse humanitaire. Il collabore activement avec les secteurs étatiques et les « clusters » (groupes sectoriels) humanitaires. L'approche « cluster » ou sectorielle a été adoptée par l'État en 2009 comme mode général de fonctionnement avec l'appui du Système des Nations Unies et de la communauté des intervenants du secteur humanitaire. Depuis le début, les clusters ont fourni un appui technique au Comité de réflexion des intervenants en catastrophe (CRIC), lesdits clusters (groupes sectoriels) étant au nombre de huit : (1) sécurité alimentaire et moyens

de subsistance ; (2) eau et assainissement; (3) logistique ; (4) nutrition ; (5) santé ; (6) éducation ; (7) protection et abris/habitat ; et (8) relèvement précoce.

### **III. Stratégie/Cadre de résultats et ressources**

#### **3.1. Stratégie**

Le soutien du PNUD est fondé sur la stratégie régionale de l'Union Africaine pour la réduction des risques des désastres et sur le Cadre d'Action de Hyogo. Ce projet est en synergie avec les interventions en cours de mise en œuvre au niveau régional.

Le mécanisme proposé n'est ni un projet ni un programme : il s'agit d'un réseau et d'une initiative multinationale de développement et de renforcement des capacités des équipes humanitaires nationales incluant un système efficace de coordination permettant de mobiliser en temps réel tous les moyens disponibles requis pour se préparer et répondre à toute crise éventuelle.

L'équipe régionale de partenariat humanitaire (ERPH) proposée est un mécanisme de coordination destiné à compléter et renforcer les structures régionales et nationales (non-étatiques) de coordination. Cette Équipe n'est ni une initiative purement onusienne ni une entité composée uniquement d'agences onusiennes. Sa composition s'étend à des responsables issus des administrations centrales des États membres de la COI, lesquels sont invités aux réunions de ladite ERPH et prennent part à ces réunions. Les autres membres de l'Équipe humanitaire sont : les agences de l'ONU, le Mouvement de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge, PIROI, des organisations régionales et bilatérales, des ONG nationales et internationales, des organisations confessionnelles, des organisations à base communautaire, des partenaires donateurs et du secteur privé.

Le rôle de ladite Équipe est (1) d'appuyer les efforts de coordination menés par les États lors de la préparation et la réponse aux catastrophes et (2) de veiller à ce que la communauté des intervenants du secteur humanitaire soit plus structurée, plus représentative, plus responsable/redevable et enfin plus professionnelle afin de pouvoir mieux collaborer avec les gouvernements hôtes, les autorités locales et la société civile.

Pour des raisons pratiques et opérationnelles, et étant donné qu'il s'agit d'une initiative du gouvernement comorien l'équipe proposée devrait opérer sous la direction du Coordonnateur résident (CR) du Système des Nations Unies (SNU) aux Comores; en effet, en tant que coordonnateurs humanitaires et avec l'appui de l'OCHA, les Coordonnateurs résidents des SNU assument la responsabilité générale de l'adéquation, de la cohérence et de l'efficacité du mécanisme de partenariat humanitaire régional proposé.

#### **3.2. Cadres des résultats et des ressources**

<b>Résultat projeté ainsi qu'il est défini au niveau du CPD 2015-2019:</b> Les populations les plus vulnérables assurent leur résilience au changement climatique et aux crises									
<b>Indicateur des résultats tel qu'il est défini au niveau du CPD 2015-2019 :</b> Pourcentage de la population des communes cibles maîtrisant les plans de préparation et de réponse aux urgences									
<b>Domaine de soutien stratégique applicable au Plan Stratégique 2014-2017:</b> Les pays sont à même de réduire et de gérer les risques de conflit et de catastrophes naturelles, y compris dues aux changements climatiques.									
<b>Titre et numéro du projet: 00069668 /</b> Équipe régionale de partenariat humanitaire des Etats du Sud-Ouest de l'Océan indien									
Produits	Activités indicatives	Chronogramme				Partie Responsable	Budget planifié		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source de financement	Description du budget	Montant USD
1. Un mécanisme de financement du secrétariat de l'équipe régionale de partenariat humanitaire est mis en place par le bureau du CR, OCHA et ses partenaires en collaboration avec le Secrétariat de la COI	Signature d'un protocole d'accord de partenariat entre le bureau du CR en Union des Comores, OCHA et le secrétariat de la COI			X	X	UNRC OCHA DGSC	ECHO	-Billet d'avion 7 personnes (Maurice)	40 000
							PNUD	-DSA d'une semaine pour 10 personnes	3 000
	Recruter un professionnel qualifié pour gérer le secrétariat de l'équipe humanitaire	X				PNUD	ECHO PNUD	-Coût expert international P4 pour 12 mois	231 000
	Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources pour le fonctionnement durable du secrétariat		X	X		DGSC BCR	ECHO	-Expert international	PM
<b>Sous total 1</b>									<b>274 000</b>



2 Le Secrétariat permanent de l'équipe humanitaire est mis en place	Mettre en place le secrétariat de l'équipe humanitaire en Union des Comores		X			DGSC BCR	ECHO	-Mobilier -Equipements informatiques et bureautiques -Aménagement	30 000
	Missions de l'expert international à Maurice et Madagascar	X	X	X	X	DGSC PNUD	ECHO	-Billets d'avion -DSA -Location voiture	10 000
<b>Sous total 2</b>									<b>40 000</b>
3 Organisation d'un atelier régional pour la création de l'équipe humanitaire	Organiser un atelier régional pour discuter et valider le cadre et les TDRs de l'équipe humanitaire	X	X			DGSC PNUD/ BCR	ECHO	-Expert international -Billets d'avion (20 personnes) - DSA 5 jours 20 personnes -Location salle -Pause-café et déjeuner -Divers	PM 65 000
	Développer et mettre en œuvre une stratégie commune de communication	X	X			DGSC BCR	ECHO	- Expert international P4 -Chargé(e) de communication du SNU	PM PM

								Comores -Outils de communication	25 000
<b>Sous total 3</b>									<b>90 000</b>
4 Etablissement d'une équipe régionale de partenariat humanitaire	-Développer une base de données des experts de la région				X	DGSC	ECHO	-Expert international -Connexion internet, charge téléphone, déplacement interne	PM 10 000
<b>Sous total 4</b>									<b>10 000</b>
5 Elaboration et mise en œuvre d'un plan de travail commun par les membres HPT	Elaborer et valider un plan de travail conjoint de l'Equipe en collaboration avec la COI			X	X	DGSC BCR	ECHO	-Billet d'avion de 7 personnes à Maurice - DSA 3 jours pour 7 personnes -Divers	30 000
	Assurer la mise en œuvre des activités prioritaires du plan			X	X	DGSC OCHA BCR	A rechercher	- Formations des équipes humanitaires	491 840

								-Organisation d'exercices de simulation	215 000
								- Fonctionnement	102 647
	Etablir un système de reportage mensuel	X	X	X	X		ECHO	- Expert international P4	PM
								-Moyens de communication	5 000
								-Déplacement	7 086
	Développer un calendrier des évènements	X						- Expert international P4	PM
<b>Sous total 5</b>									<b>851 573</b>
<b>Audit du projet</b>									<b>10 000</b>
<b>Frais de gestion du PNUD</b>									<b>28 777</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>1 304 330</b>

## V .Cadre de suivi et d'évaluation

La Direction Générale de la Sécurité Civile sera chargée d'assurer la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation ci- dessous présenté, avec l'appui du PNUD.

**Tableau 1. Résumé du plan de gestion et de suivi-évaluation**

Activités de gestion	Objectifs	Contenu	Fréquence
<b>Plan de mise en œuvre</b>	Élaborer un plan d'activités et de ressources pendant la durée du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Revue des paramètres du projet</li> <li>✓ Plan de gestion détaillé</li> <li>✓ Cadre de partenariat inter agences de réalisation</li> <li>✓ Appréciation des conditions critiques</li> <li>✓ Liste des indicateurs qui serviront à la mesure de l'atteinte des résultats</li> <li>✓ Budget prévisionnel révisé</li> <li>✓ Termes de référence de l'expertise du projet</li> </ul>	Au début du projet.
<b>Journal des risques</b>	Fournir une archive d'information sur les risques, leur analyse, les contre-mesures et leur statut	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Brève description du risque</li> <li>✓ Type de risque</li> <li>✓ Commentaires (sur impact, probabilité, proximité et contre-mesure(s))</li> <li>✓ Qui est désigné pour surveiller le risque</li> <li>✓ Qui a signalé le risque</li> <li>✓ Date de la dernière mise à jour</li> <li>✓ État actuel</li> </ul>	Toujours quand un risque se présente.
<b>Journal des problèmes</b>	Saisir et suivre la situation de tous les problèmes du projet dès leur apparition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Brève description du problème</li> <li>✓ Type de problème de projet (une demande de changement, un problème général tel qu'une question, une déclaration ou une préoccupation)</li> <li>✓ Qui a signalé le problème</li> <li>✓ Date de la dernière mise à jour</li> <li>✓ État actuel</li> </ul>	Toujours quand un problème se présente
<b>Rapport à mi parcours</b>	Faire le bilan des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sommaire des activités.</li> <li>✓ Rapports financiers.</li> </ul>	6 mois après le démarrage du projet
<b>Rapports techniques</b>	Rendre compte des missions des experts ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détails et résultats de la mission, calendrier et budget</li> </ul>	À la fin de chaque mission

Activités de gestion	Objectifs	Contenu	Fréquence
<b>Rapport annuel</b>	Faire état de l'avancement du projet au Comité de pilotage et ajuster le plan de mise en œuvre et le budget.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan de mise en œuvre mis à jour</li> <li>✓ Budget global révisé</li> <li>✓ État d'avancement du projet</li> </ul>	À la fin de l'année
<b>Rapport final</b>	Faire état de la livraison des extrants et de l'atteinte des résultats au terme du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sommaire des activités</li> <li>✓ Durabilité des effets</li> <li>✓ Pérennité des institutions et cadres opérationnels mis en place</li> <li>✓ Leçons à tirer du projet</li> </ul>	À la fin du projet

## V. Gestion des Risques et des problèmes

Description	Type	Conséquences	Impact Probabilité	Mesures d'atténuation
Les partenaires financiers approchés n'ont pas donné leur accord formel ce qui risque de compromettre la mobilisation des ressources financières manquantes	Financier	Le projet ne pourra pas atteindre la totalité des résultats escomptés	<b>I</b> : Elevé <b>P</b> : Très probable	Faire un ciblage des produits qui favoriseront la mobilisation des ressources  Contacter les bureaux de pays pour accompagner le projet dans la mobilisation des ressources
L'équipe humanitaire ne bénéficie pas de l'appui politique des Etats membres	Politique	Difficultés de fonctionnement de l'équipe à la fin du projet	<b>I</b> : Moyen <b>P</b> : Modérément Probable	Plaidoyer actif des Coordonnateurs des autorités des différents Etats membres
Faible capacités des institutions nationales en charge de la gestion des risques des catastrophes	Institutionnel	L'appui attendu des institutions nationales à l'équipe humanitaire ne sera pas effectif	<b>I</b> : Moyen <b>P</b> : Modérément Probable	Développer et mettre en œuvre un plan de développement des capacités pour une mise à niveau des institutions nationales de la gestion des risques des catastrophes

## VI. Arrangements de gestion.

Le projet sera exécuté selon la modalité d'exécution nationale (NIM). Il sera exécuté par la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) qui est sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Sa mise en œuvre technique sera assurée par la DGSC, selon les procédures du PNUD relatives à l'exécution nationale des projets. La DGSC demeurera redevable envers le PNUD pour la production des produits convenus ainsi que pour la gestion financière, incluant la rentabilité (coûts-efficacité) des activités du projet. Le PNUD apportera un soutien technique et administratif général et fera le suivi de la mise en œuvre du projet en conformité avec ses règles et procédures.

Le déboursement des fonds est garanti par la flexibilité de la modalité d'exécution choisie dans le cadre de l'approche harmonisée pour le transfert d'espèces aux partenaires nationaux d'exécution (HACT). Par ailleurs, la gestion et le suivi au quotidien des activités et résultats escomptés seront assurés par la Direction Générale de la Sécurité Civile qui devra dès le démarrage du projet

nommer un directeur national du projet et Assistant Administratif et Financier (AAF). Ces deux fonctions ne seront pas rémunérées.

Le Comité de Pilotage du Projet (CPP) sera constitué pour servir d'organe de coordination et de décision du projet. Le CPP s'assurera que le projet demeure dans la bonne voie pour livrer les résultats de qualité souhaités. Le CPP sera présidé par le Directeur de la DGSC (le pouvoir exécutif), et comprendra des représentants des parties suivantes : MIREX, CGP, Direction Nationale de la Météorologie, Observatoire volcanologique du Karthala, PNUD, Union Européenne, Point focal de la COI, Point focal de la PIROI, et le Croissant Rouge Comorien.

Un expert international du projet sera recruté(e) et sera basé(e) à Moroni au bureau du Coordonnateur Résident, pour coordonner la fourniture des intrants par les différents services du partenaire de mise en œuvre et qui sont indispensables à la réalisation des livrables/activités du projet. De ce fait, il/elle aura principalement pour mission de s'assurer que ces intrants sont fournis à bonne date et selon une qualité suffisante pour l'exécution du projet.

Le rôle d'Assurance projet est assuré par le bureau national du PNUD. Il assure une surveillance et un suivi indépendant du projet. Il doit donc être indépendant du Directeur National du Projet.

Le Directeur National et l'expert international du projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des règles et procédures du PNUD. Ils sont assistés respectivement par un Responsable Administratif et Financier qui a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

## **VI. CONTEXTE JURIDIQUE**

L'administration et la gestion globales du projet seront régies par les procédures et règles du PNUD telles que définies dans le Manuel de Programmation, ainsi que la politique définie par le Conseil d'administration dont le programme de pays 2015-2019, soumis et approuvé par le Conseil d'administration du PNUD en juin 2014. Le texte complet du cadre peut être trouvé à l'adresse [www.km.undp.org](http://www.km.undp.org)

## ANNEXES

### Services fournis par le PNUD

#### Phase 1 : Développement du projet

- Préparation de la fiche de projet et soumission à ECHO
- Support à l'élaboration du document de projet

#### Phase 2 : Préparation du projet

- Convocation du Comité local d'examen/approbation (CLEP)
- Intégration des commentaires ressortis
- Elaboration du rapport du CLEP
- Suivi du processus d'approbation de la part du Gouvernement (signature du document de projet)

#### Phase 3 : Mise en œuvre

##### **Recrutement du P4**

- Rechercher les candidats convenables
- Assister dans la préparation des TDRs
- Assurer que les procédures de recrutement sont suivies
- Convoquer des comités de sélection
- Préparer les contrats des consultants internationaux et du personnel de l'équipe de mise en œuvre

##### **Equipements**

- Définir les spécifications
- Identifier les fournisseurs de biens et services
- Approuver les spécifications
- Assister dans l'évaluation des contrats
- Emettre les contrats
- Autoriser le paiement

##### **Gestion financière et administrative**

- Effectuer les paiements directs
- Vérification des dépenses
- Préparer les révisions budgétaires
- Elaborer les rapports de mise œuvre
- Assurer la clôture financière du projet

##### **Audit et Evaluation**

- Elaboration des Termes de Référence des audits et des évaluations
- Publication de l'appel à candidature pour la sélection des bureaux d'audit ou d'évaluation
- Suivre la réalisation des audits annuels des projets NIM
- Recevoir et commenter les rapports d'audit et des évaluations
- Elaborer un plan de mise en œuvre des recommandations des audits.